

N° 3001/FCD/SYGEMA

Dossier suivi par Marie Claude Renaud

☎ 06 87 26 48 66- 📧 [m-c.renaud@lafederationdefense.fr](mailto:m-c.renaud@lafederationdefense.fr)

## NOTE

### RELATIVE À L'INSCRIPTION AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES, CULTURELLES et STAGE DE FORMATION (SYGEMA) ORGANISEES PAR LA FÉDÉRATION DES CLUBS DE LA DÉFENSE

SAISON 2018/2019

(Annule et remplace la note n°2254/FCD/SYGEMA du 29 08 2017)

La présente note a pour objet de préciser les modalités d'inscription aux manifestations sportives, culturelles ou stage de formation, sans pour autant donner le détail des inscriptions liées à chaque domaine.

Depuis la saison 2016/2017, toutes les inscriptions aux manifestations nationales et régionales s'opèrent via SYGEMA. Cette application informatique de gestion est accessible depuis le **NOUVEAU** portail internet de la FCD : <https://www.lafcd.fr/>



LA FÉDÉRATION DES CLUBS DE LA DÉFENSE

16 bis, avenue Prieur de la Côte d'Or - CS 40 300 - 94114 ARCUEIL Cedex  
Téléphone : 01 79 86 34 89 - PNIA : 821 947 34 89 - Télécopie : 01 79 86 34 84  
[www.lafederationdefense.fr](http://www.lafederationdefense.fr)

Agrément n° MJSK0470228A (JO du 20 novembre 2004) du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative  
Membre du comité national olympique et sportif français  
Reconnue d'utilité publique par l'ordonnance n° 2015-904 du 23 juillet 2015

## 1. LES MODALITÉS D'INSCRIPTION AUX MANIFESTATIONS (Saison 2018/2019)

Avant chaque manifestation nationale ou régionale, chaque club reçoit un courriel d'information de mise en ligne. Les manifestations relèvent de trois domaines : Culture, Sport ou Stage de formation.

Les courriels arrivent sur les boîtes de messagerie déclarés dans SYGELIC par les clubs.

La procédure d'inscription comporte quatre grandes étapes :

### Étape 1 – Réception de l'information

- Dans sa boîte de messagerie, le club reçoit un courriel qui annonce l'ouverture d'une manifestation.
- Avant de répondre pour une participation individuelle ou en équipe, le club peut diffuser l'information ;

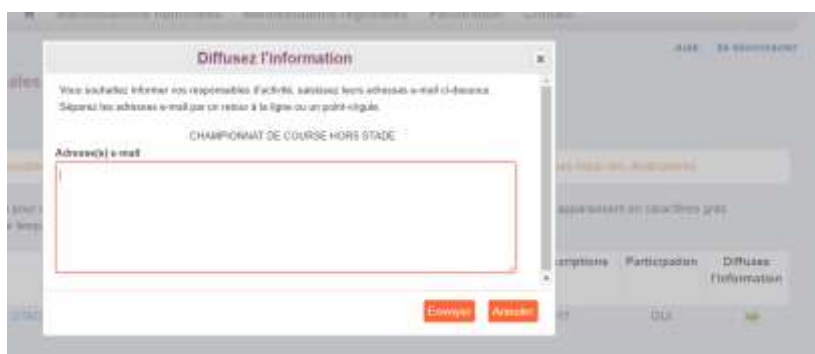
**NOUVEAU** : pour informer vos responsables d'activité de l'ouverture d'une manifestation sur SYGEMA, cliquez sur la manifestation et ajoutez les adresses mails des destinataires.

Cliquer sur la manifestation concernée :



### Étape 2 – Diffusion de l'information

Le club assure la diffusion de l'information à tous ses responsables d'activité voire à ses licenciés. Cette opération se fait en quelques clics. Pour ce faire, il suffit d'indiquer les adresses de messagerie des responsables d'activité ou des licenciés et de cliquer sur envoi. L'attention des secrétariats est attirée sur les manifestations culturelles. Il est conseillé de diffuser l'information à l'ensemble de la population du club dès lors qu'il n'est pas nécessaire d'être inscrit à une section pour participer (exemple : concours littéraire, salons de peinture, sculpture, photos etc...) à la manifestation.



LA FÉDÉRATION DES CLUBS DE LA DÉFENSE

16 bis, avenue Prieur de la Côte d'Or - CS 40 300 - 94114 ARCUEIL Cedex  
Téléphone : 01 79 86 34 89 - PNIA : 821 947 34 89 - Télécopie : 01 79 86 34 84  
[www.lafederationdefense.fr](http://www.lafederationdefense.fr)

Agrément n° MJSK0470228A (JO du 20 novembre 2004) du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative  
Membre du comité national olympique et sportif français  
Reconnue d'utilité publique par l'ordonnance n° 2015-904 du 23 juillet 2015

Edition Saison 2018/2019 - 2

- **Nouveauté** - Deux nouvelles rubriques sont mises à votre disposition

Manifestations en cours	Organisateur	Date de la manifestation	Lieu	Date de clôture des inscriptions	Participation	Diffusez l'information	Informations requises pour l'inscription des participants	Journaux d'envoi
CHAMPIONNAT NATIONAL COURSE HORS STADE 20 KMS DE PARIS	FCD	13/10/2018 au 14/10/2018	PARIS (70)	13/07/2018	OU			
CHAMPIONNAT NATIONAL DE CYCLISME	FCD	24/08/2018 au 25/08/2018	LE MANS (72)	01/08/2018				
RECHERCHE DE SENEVOLES POUR LE RAID DE LA VOIE SACREE	FCD	20/10/2018 au 21/10/2018	PARIS (78)	18/10/2018				

- « Informations requises pour l'inscription des participants » ; un fichier apparait, il vous donne les informations utiles et nécessaires pour les inscriptions (exemple : ceinture de judo etc...)
- « Journaux d'envoi » : Lorsque vous diffusez l'information ce journal vous indique si le message a bien été distribué (exemple : une mauvaise adresse vous aurez comme indication « erreur d'envoi »).

### Étape 3 – Inscription aux manifestations

Les licenciés souhaitant participer, reviennent vers leur responsable d'activité et/ou les secrétariats de club pour demander leur inscription. Le responsable du club peut déléguer ses droits et autoriser la mise en ligne des inscriptions via un responsable d'activité.

LA FÉDÉRATION DES CLUBS DE LA DÉFENSE

16 bis, avenue Prieur de la Côte d'Or - CS 40 300 - 94114 ARCUEIL Cedex  
 Téléphone : 01 79 86 34 89 - PNIA : 821 947 34 89 - Télécopie : 01 79 86 34 84  
[www.lafederationdefense.fr](http://www.lafederationdefense.fr)

Agrément n° MJSK0470228A (JO du 20 novembre 2004) du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative  
 Membre du comité national olympique et sportif français  
 Reconnue d'utilité publique par l'ordonnance n° 2015-904 du 23 juillet 2015

Chaque écran comporte une bulle d'aide, en cliquant dessus il apparaît une explication pour chaque rubrique présente sur la vue.



Les inscriptions sont facilitées par un lien avec la base de données SYGELIC qui permet en quelques clics d'inscrire très rapidement un ou plusieurs licenciés ; les informations générales sont générées par SYGELIC, il suffit ensuite de suivre les indications et de compléter les différentes rubriques liées à la manifestation (ex : ceinture de judo, niveau etc...)

**Nota :**

- Le club ne s'inscrit pas : il coche sur la case « non » pour ne pas être relancé inutilement.
- Le club a un doute car ses licenciés sont déployés, par exemple en OPEX ou autre : le club indique cependant qu'il participera et ainsi jusqu'au dernier moment il lui sera possible de procéder à des inscriptions.

Tant que les inscriptions ne sont pas clôturées, le club peut ajouter, modifier et supprimer des participants. L'acte d'engagement se met à jour au fur et à mesure des évolutions.

Dès lors que les inscriptions pour la manifestation sont clôturées, il est encore possible d'intervenir. Il convient pour cela de contacter les responsables fédéraux ou de ligue.

Il est rappelé que certaines manifestations régionales sont sélectives pour les manifestations nationales de la même discipline et que les règlements généraux et particuliers fixent les règles d'inscription à ces manifestations, SYGEMA respecte ces dispositions.

#### **Étape 4 – Règlement des droits d'inscription**

Les droits d'inscription font l'objet d'un prélèvement bancaire opéré par la fédération, **ce prélèvement intervient 23 jours après la date de la manifestation**. Il n'y a plus de dépôt de chèque de caution. En revanche une absence non justifiée donne lieu à l'imputation de frais selon les informations portées dans les notes d'organisation. La tâche des trésoriers est simplifiée y compris pour émettre les justificatifs nécessaires.

Lorsque le mode de règlement par prélèvement ne peut être utilisé, il est alors indiqué un règlement par chèque.

#### LA FÉDÉRATION DES CLUBS DE LA DÉFENSE

16 bis, avenue Prieur de la Côte d'Or - CS 40 300 - 94114 ARCUEIL Cedex  
Téléphone : 01 79 86 34 89 - PNIA : 821 947 34 89 - Télécopie : 01 79 86 34 84  
[www.lafederationdefense.fr](http://www.lafederationdefense.fr)

Agrément n° MJSK0470228A (JO du 20 novembre 2004) du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative  
Membre du comité national olympique et sportif français  
Reconnue d'utilité publique par l'ordonnance n° 2015-904 du 23 juillet 2015

## 2. LE SUIVI DES INSCRIPTIONS (Saison 2018/2019)

Le club peut à tout moment extraire la liste des participants (le fichier d'extraction est de format CSV, il convient de l'enregistrer sous Excel pour le travailler sans risque).



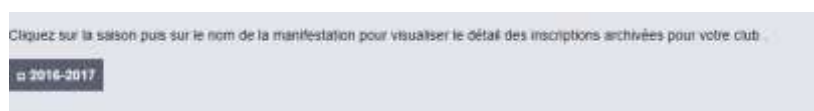
## 3. LE SUIVI DES MANIFESTATIONS CLÔTURÉES (Saison 2018/2019) - Nouveauté

Le club peut continuer à suivre une manifestation clôturée et faire de nouvelles extractions.



## 4. LE SUIVI DES MANIFESTATIONS ARCHIVÉES (Saison 2018/2019) - Nouveauté

Le club peut revenir sur des manifestations de la saison passée.



## 5. LA GESTION DES ABSENTS - Nouveauté

Sur une manifestation, si un licencié ne se présente pas à la compétition, le club est sanctionné par une pénalité ; à compter de la saison 2018/2019 vous recevrez un message qui vous donnera le nom des absents.



LA FÉDÉRATION DES CLUBS DE LA DÉFENSE

16 bis, avenue Prieur de la Côte d'Or - CS 40 300 - 94114 ARCUEIL Cedex  
Téléphone : 01 79 86 34 89 - PNIA : 821 947 34 89 - Télécopie : 01 79 86 34 84  
[www.lafederationdefense.fr](http://www.lafederationdefense.fr)

Agrément n° MJSK0470228A (JO du 20 novembre 2004) du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative  
Membre du comité national olympique et sportif français  
Reconnue d'utilité publique par l'ordonnance n° 2015-904 du 23 juillet 2015

## **6. LES RÉSULTATS SUR SYGEMA**

Il est important, lors des inscriptions, d'indiquer les adresses courriels de chaque compétiteur. En effet, SYGEMA gère les résultats des manifestations et informe les clubs et les compétiteurs des résultats.

## **7 MISE EN PLACE D'UN RÉSEAU D'AIDE**

Dans le cadre du système de gestion des manifestations, des correspondants ont été désignés :

- Au niveau ligue : les référents ligues (désignés au niveau de de ligue)
- Au niveau fédéral : les référents fédéraux sont par domaine avec pour la culture (Anna Monge), pour le sport et la formation (C Macquet).

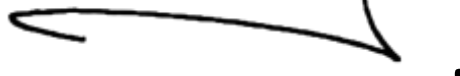
La fédération met, à la disposition des clubs, un réseau d'aide de proximité, il est activé par les présidents de ligue.

Il est composé des membres du Groupe de Travail SYGEMA :

- **Edmond Bretel** pour les ligues Ouest et Nouvelle Aquitaine.
- **Michel Castandet** pour les ligues Provence-Alpes-Côte d'Azur- Corse, Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes.
- **Marie-Claude Renaud** pour les ligues Ile de France, Bourgogne/Franche-Comté, Centre-Val de Loire, Nord-Est et le secteur DOM TOM.

L'outil SYGEMA, est destiné à faciliter le travail d'administration au niveau des clubs et à améliorer l'offre de service pour les adhérents. La fédération reste à votre écoute pour le faire évoluer ou répondre à vos difficultés éventuelles.

**Commissaire en chef Yves GLAZ**  
**Président de la Fédération des Clubs de la Défense**



### **Destinataires :**

- **Membres des structures institutionnelles/FCD – courriel**
- **Présidents de ligues/FCD – courriel**
- **Présidents de clubs/FCD – courriel**

### **Copies à :**

- **Tous bureaux/FCD – courriel**

LA FÉDÉRATION DES CLUBS DE LA DÉFENSE

---

16 bis, avenue Prieur de la Côte d'Or - CS 40 300 - 94114 ARCUEIL Cedex  
Téléphone : 01 79 86 34 89 - PNIA : 821 947 34 89 - Télécopie : 01 79 86 34 84  
[www.lafederationdefense.fr](http://www.lafederationdefense.fr)

Agrément n° MJSK0470228A (JO du 20 novembre 2004) du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative  
Membre du comité national olympique et sportif français  
Reconnue d'utilité publique par l'ordonnance n° 2015-904 du 23 juillet 2015